PASSEPORT

Dépôt des dossiers et retraits <u>uniquement sur rendez-vous</u> du lundi au vendredi au 02 98 68 00 30.

Merci de déposer en mairie le dossier complet quelques jours avant la date du rendez-vous pour vérification.

PIÈCES À FOURNIR - PERSONNE MAJEURE

☐ Imprimer le récapitulatif de pré-demande ou noter le n° de pré-demande créé sur le site https://passeport.ants.gouv.fr/ , sans le signer ni coller la photo ;	
Attention : la pré-demande ne dispense pas de la prise de	e rendez-vous en mairie.
☐ 1 timbre fiscal de 86€ (internet, tabacs);	
☐ 1 nouvelle photo d'identité en couleur de moins d'un an non découpée, sur fond neutre et <u>aux normes</u> (35 x 45 mm, sans lunettes, sans boucles d'oreilles, visage dégagé, bouche fermée);	
☐ Un justificatif de domicile de moins d'un an à certificat d'imposition).	votre nom (ex : facture de téléphone, gaz, électricité,
Pour les personnes majeures (- 25 ans) hébergées :	
 photocopie de la pièce d'identité de l'hébergean attestation sur l'honneur d'un hébergement stabl justificatif de domicile de moins d'un an au nom 	e (plus de de 3 mois);
1 ^{ÈRE} DEMANDE	RENOUVELLEMENT
☐ Carte d'identité ou copie intégrale d'acte de naissance de moins de 3 mois pour les communes de naissance dont l'état-civil <u>n'est pas dématérialisé</u>	☐ L'ancien passeport
DEMANDE PARTICULIÈRE	PIÈCES A FOURNIR
Préfixe « veuve » pour la 1ère fois	Acte de décès ou livret de famille avec la mention de décès ou acte de naissance du défunt
Préfixe « époux (se) » pour la 1 ^{ère} fois	Acte de naissance de l'intéressé avec la mention de mariage ou livret de famille
Divorcé(e) avec apparition du nom marital	Jugement de divorce autorisant madame à conserver son nom marital
	 1 timbre fiscal de 86€; déclaration de perte : <u>cerfa n°14011*02</u> ou de vol
Perte ou vol	(gendarmerie);

copie intégrale d'acte de naissance de moins de 3 mois pour les communes de naissance dont l'état-civil <u>n'est pas dématérialisé</u> sauf en cas de

possession d'une carte d'identité valide.